

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

## PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2016-2017

Numéro de séance : 3 – 29 novembre 2016

Date de convocation : 18 novembre 2016

Présidence de : Monsieur BEUCHOT Philippe

Quorum : 15

Nombre des présents : 23

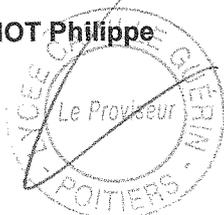
Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
<b>I – <u>Approbation du PV de la séance du 14 11 2016 et de l'ordre du jour de la séance du 29 11 2016</u></b>					
Approbation du PV du CA du 14 11 2016	Vote	3		PV CA 14 11 2016	1
Ordre du jour du CA du 29 11 2016	Vote	3			
<b>II – <u>Vie de l'établissement</u></b>					
Vie scolaire : organisation et fonctionnement		3			
<b>III – <u>Affaires financières</u></b>					
1 – Décisions budgétaires modificatives	Vote	4		FRM	2
2 – Projet de budget 2017	Vote	4	21	Budget	3
2 – Contrats et conventions	Vote	6	25 et 26	Contrats et conventions	4 et 5
2 – Actes du CA	Vote	6	24		
3 – Voyages et sorties scolaires	Vote	6	22 et 23	Voyages	6 et 7
<b>V – <u>Questions diverses</u></b>					
		7		Communiqué	8

Signatures :

Le Président

M. BEUCHOT Philippe



Le Secrétaire

M. BOUTIN Marc

## PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 29 novembre 2016

Qualité		Titulaires			Invités/Suppléants						
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E		
Administration	Chef d'établissement	M. BEUCHOT Philippe	x								
	Adjoint	Mme BABIN Delphine	x			Mme ORAVEC Myriam	x				
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	x								
	CPE	M. ALBERT Didier	x								
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		x							
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		x							
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		x							
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît			x						
Personnalité qualifiée											
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	x								
		Mme NIEUTEN Gloria	x								
		Mme LAURENT-AURIOL Ingrid			x						
		Mme LAGACHE Mathilde	x								
		Mme PRANGERE Christiane	x								
		M. BOUTIN Marc	x								
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme TEMPLEREAU Sylvie		x			Mme THOMAS-BOURREAU Edwige	x			
		Mme BÉLIARD Catherine	x								
		Mme GENAIVRE Isabelle	x								
		Mme BOUILLY Martine	x								
<b>Total</b>			<b>8</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme BIROCHEAU Muriel	x								
		Mme PIRONNET Valérie	x								
		M. BOUYER Jean			x		M. LE ROUX André	x			
		Mme LE BIGOT Valérie			x		Mme THINON-LARMINACH Murielle	x			
		M. MÉHEUX-DRIANO Yann			x		Mme RAYEH PELARDY Fatima	x			
		Élèves	Mme BOURGOIN Pierre-Alain	x							
			Mme BERTRAND Victoire	x							
	Mme BONNIN Adèle		x								
			M. PRUVOST Jean	x							
			M. BRISSON Ulysse	x							
<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>3</b>	<b>0</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		

M. le Proviseur ouvre la séance à 18h00.

23 membres sont présents.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration est déclaré ouvert.

## I. Approbation du PV de la séance du 14 novembre 2016 et de l'ordre du jour de la séance du 29 novembre 2016

### 1.1 Approbation du PV de la séance du 14 novembre 2016

Annexe 1 : PV CA 14/11/2016

M. le Proviseur demande aux membres s'ils ont des remarques, questions ou corrections à apporter au compte-rendu transmis par mail.

Mme Thinon-Larminach (FCPE) souhaite savoir comment les élèves ont été prévenus de la cérémonie de remise des diplômes.

M. le Proviseur répond que, pour cette première année, l'information a été donnée uniquement par le site internet. Il conviendra d'améliorer l'information les années prochaines, mais ce fut un succès : à peu près 50 % des élèves sont venus.

**Vote approbation du PV de la séance du 14 novembre 2016**  
**Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 23**

### 1.2 Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 29 novembre 2016

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Vote approbation de l'ordre du jour du 29 novembre 2016**  
**Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 23**

## II. Vie de l'établissement : Vie scolaire (organisation et fonctionnement)

Au vu de difficultés de fonctionnement du service de la vie scolaire du secondaire, uniquement, notamment depuis la mise en place des nouvelles mesures de sécurité, M. le Proviseur a sollicité la venue de la cellule vie scolaire du rectorat pour qu'elle devienne plus efficiente.

Les deux IA-IPR Vie Scolaire viendront vraisemblablement en janvier.

Mme Tochon demande des précisions, car elle dit ne pas comprendre.

L'objectif est de faire une analyse du fonctionnement pour améliorer l'efficacité (par exemple, pour ce qui concerne la gestion des incidents et les missions des AED). Il est demandé une analyse neutre et distanciée sur le fonctionnement et non sur les personnes. L'objectif n'est pas la stigmatisation des personnes. Nous sommes dans la même problématique que pour le CDI : il faut préciser le rôle et les missions de chacun. Il ne s'agit pas d'un problème de personne, mais bien d'un problème de fonctionnement.

Mme Nieutin demande si la vie scolaire est au courant. M. le Proviseur répond que la vie scolaire est d'accord. Il y aura aussi des échanges avec les enseignants. Il faut un regard neutre extérieur. Il n'est pas question de stigmatiser qui que ce soit. Un compte-rendu de la journée sera fourni.

### III. Affaires Financières

#### 3.1. Décisions budgétaires modificatives

##### Annexe 2 : Fonds de roulement mobilisable

M. Peycli présente les DBM ; ce sont des recettes et des dépenses relatives à des voyages.

**Vote pour l'approbation des décisions budgétaires modificatives**  
**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23**

#### 3.2. Projet de budget 2017

##### Annexes 3

M. le Proviseur commence par répondre à une question envoyée par les représentants du CVL. La demande d'ouverture d'une ligne budgétaire pour le CVL est légitime, mais les contraintes de temps ne l'ont pas permis. Une DBM pourrait avoir lieu au CA de janvier pour l'ouvrir. Mme Nieutin demande quel budget pourra être accordé. M. le Proviseur répond que ce n'est pas encore décidé, il va falloir y réfléchir. M. Bourgoin précise que c'est une demande qui est étudiée avec les CPE.

M. le Proviseur rappelle que le chef d'établissement reste l'ordonnateur des dépenses.

M. Peycli et M. Beuchot présentent le projet de budget à l'aide d'un diaporama.

La région définit les tarifs d'hébergement et les pourcentages de participation aux charges communes. Les tarifs sont affichés (pas de modification jusqu'en juin 2017).

Les contributions sont proposées par la région Nouvelle Aquitaine : pour l'internat : 32 % (le lycée aurait souhaité proposer 34,5 % - l'an passé 34 %). Cela complique la construction du budget.

L'internat a un fonctionnement un peu particulier, il est ouvert 7 jours sur 7 pour les élèves de CPGE. Les charges sont plus élevées. Il n'a pas été possible de se faire entendre par la région.

Le nombre des internes et celui des internes externes baissent, les recettes diminuent.

Plus de FCSH.

Pour la restauration, le lycée a la chance d'avoir un bon chef. La part du bio a triplé. On avance, sans être en difficulté financière sur ce sujet.

La région souhaite qu'il y ait plus dans les assiettes. Mais ici, nous n'avons pas ce problème de contenu. Les repas sont copieux. M. Peycli rappelle la nécessité de la lutte contre les gaspillages.

Participation du SRH : écart de 16 492,94 € par rapport à 2016. C'est une perte pour le budget.

Base de calcul régional : la région calcule 177 150 € dans le domaine pédagogique, mais l'établissement propose 229 040,32 €.

M. Peycli signale que les taux n'ont pas changé depuis 3 ans ; ce sont les effectifs qui changent.

Depuis 3 ans, il y a une baisse des subventions régionales. Le lycée est revenu à peu près au niveau de 2008.

M. Peycli signale que l'organisation des concours permet une entrée substantielle.

Mme Lagache demande ce qu'il en est pour le CAPES d'espagnol ? Réponse de M. le Proviseur : très peu.  
Réponse de M. Peycli : c'est surtout le café qui coûte cher.

M. le Proviseur souligne qu'il y a très peu de créances contentieuses dans cet établissement ; ce qui est une très bonne chose.

M. Peycli explique les principes de la construction budgétaire : on commence par les dépenses sans marge de manœuvre. On détermine les charges incompressibles. Le chef d'établissement met ensuite en œuvre la politique du lycée. Depuis quelques années, on intègre l'amortissement dans la construction budgétaire.

Il faut travailler avec des contraintes : la contraction de la dotation globale de fonctionnement. Il y a une diminution des recettes de reprographie CPGE, liée à la baisse des effectifs. Avec la nouvelle région, il n'y a pas de lisibilité pour des aides aux projets pédagogiques.

Mme Tochon s'inquiète de la disparition des aides de la région.

M. Peycli anticipe une hausse des tarifs de l'électricité. M. le Proviseur rappelle que le budget doit être sincère. Il faut être vigilant, chacun doit essayer de limiter les dépenses énergétiques.

Mme Tochon signale qu'il ne faut pas oublier de réparer les fenêtres cassées.

M. le Proviseur souligne la part importante du coût des voyages (20,32 % des dépenses d'enseignement). Il faut y réfléchir et être vigilant sur ce sujet. M. Peycli rappelle qu'il ne s'agit que des voyages connus aujourd'hui ; la part sera certainement plus importante.

M. le Proviseur signale que la politique choisie est de conserver les activités pédagogiques, l'essentiel de notre mission, tout en conservant aussi un niveau d'entretien convenable.

Il convient également de conserver une réactivité minimale.

M. Peycli et M. le Proviseur expliquent le mécanisme des amortissements.

M. Peycli explique que le résultat négatif de 77 000 € intègre l'amortissement. Il ne manque que 33 000 € (plus 7 000 € d'investissement). Nous prélevons 40 000 € sur le fonds de roulement.

M. le Proviseur présente les masses financières (obligation).

Mme Tochon est choquée. On stigmatise les personnels.

M. Peycli signale qu'il manque l'amortissement des bâtiments, qu'il n'est pas possible d'évaluer.

Mme Prangère signale que, grâce au CICE, l'entreprise Bigard (viande) a touché 32 000 000 € (on peut relativiser la masse des salaires d'état).

Mme Nieutin note qu'on prélève tous les ans sur le fonds de roulement ; combien de temps peut-on continuer ?

M. le Proviseur espère retrouver des marges de manœuvre grâce à la région. On lisse dans le temps la baisse des subventions. Il faudra peut-être faire des économies dans l'avenir.

La baisse des dotations cette année est plus faible qu'on le redoutait.

La construction proposée ne nous met pas en difficulté.

**Vote pour l'approbation du budget 2017**  
**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23**  
**Acte administratif n°21**

### 3.3. Contrats et conventions

#### Annexe 4 : Convention projet FANTAISIER

Mme Tochon présente le partenariat avec le confort moderne pour le projet culturel FANTAISIER. Il s'agit d'une résidence d'artiste avec les classes de 1 L et TL arts plastiques, en association avec deux classes du collège. Il y aura une visite du chantier du confort moderne et des traces des 4 classes dans le nouveau confort moderne.

**Vote pour la convention avec le confort moderne**  
**Contre : 0 Abstention : 2 Pour : 21**  
**Acte administratif n°25**

#### Annexe 5 : Liste des contrats et conventions

La liste des contrats et conventions est donnée aux membres du CA pour approbation de leur renouvellement.

**Vote pour les contrats et conventions**  
**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23**  
**Acte administratif n°26**

### 3.4. Actes du CA

Le chef d'établissement est autorisé à signer marchés, contrats et conventions à incidence financière annuelle.

**Vote pour l'autorisation de signature**  
**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23**  
**Acte administratif n°24**

M. Peycli rappelle qu'il faut essayer de grouper les commandes pour être plus efficace. Le coût de traitement d'une facture est autour de 10 €.

### 4.5. Voyages scolaires

#### Annexe 6 : Projets voyages

Les projets présentés sont des sorties gratuites : faculté de SES, sortie au centre ville des classes de 2de1, de 2de2.

**Vote pour les projets de voyages scolaires**  
**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23**  
**Acte administratif n°22**

#### Annexe 7 : Révision tarifs voyages

M. Peycli présente un tableau d'ajustement de la participation des familles aux voyages et sorties 2016-2017. Nous pouvons demander moins aux familles que ce qui avait été voté.

**Vote pour le tableau d'ajustement**  
**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23**  
**Acte administratif n°23**

## V. QUESTIONS DIVERSES

1. Mme Prangère présente un **vœu de soutien aux initiatives à même de garantir le service public d'éducation**, à l'appel d'organisations syndicales.

### Annexe 8 : Communiqué

M. le Proviseur rappelle qu'il s'agit d'un vœu, avec la possibilité de l'exprimer mais qui ne donne pas lieu à un vote.

2. Le **calendrier** des conseils de classe a été donné tardivement. M. le Proviseur s'en excuse.

Il faudrait que les listes des représentants des parents aux conseils de classe soient transmises pour les congés de Toussaint afin d'établir les calendriers, notamment pour les horaires.

Mme Thinon-Larminach signale que c'est le serpent qui se mord la queue. Les parents veulent savoir les horaires pour s'organiser. Le calendrier prévisionnel devrait être sur le site du lycée. M. le Proviseur rappelle qu'il est dans les annexes du CA. On peut le rendre plus visible. Il peut être diffusé dès sa validation. Mme Birocheau signale que ça les aiderait pour mobiliser les parents pour les conseils de classe.

Mme Thinon-Larminach précise que certains parents se posaient des questions sur les rencontres parents/professeurs, sur le bac blanc. Ce calendrier est important. On ne pensait pas pouvoir le communiquer dès le CA.

3. Le **portail de la rue de la Ganterie** est en panne. L'entreprise intervient normalement le 30 novembre au matin. C'est une faille de sécurité, certes. Il a fallu insister pour faire venir l'entreprise.

4. **Règlement intérieur** : Mme Thinon-Larminach souhaite revenir sur deux points du règlement intérieur du CA.

M. le Proviseur signale que ce n'est pas la question qui lui a été posée. Elle portait sur le règlement intérieur de l'établissement, pas sur celui du CA. Le débat n'ayant pas pu être préparé, il n'aura pas lieu.

5. La **question du financement du CVL** a déjà été traitée.

6. Point sur l'**utilisation des moyens** (heures, IMP)

La DGH : 1793,7 H (dont 251,13 HS). En février (projet) : 1740 H (dont 240 HS).

Les IMP : 11 IMP ; mise en paiement 7,25 (IMP disciplinaires) : 2 EPS, 2 SVT, 1 Physique-chimie, 0,25 pour les autres. Un oubli (0,5 référent culturel) va être rectifié.

7. **Section sportive natation** : Mme Lavergne a eu la notification il y a deux jours (0,5 IMP académique).

Pour les moyens de soutien, il n'y a pas eu de retour mais pas de demande non plus.

8. **Repas des AVS** : M. le Proviseur rappelle le principe : le repas est dû si l'élève a besoin de l'AVS pour manger. Ce n'est pas le cas cette année.

9. **Projet d'aménagement de salles pour la filière STMG** : C'est en cours d'étude. Il y a plusieurs pistes : peut-être avec les salles A115-117 ; mais le bâtiment A commence à être à l'étroit. Le bâtiment B se vide un peu. Il faut revoir son utilisation. Mais il faudra gérer le problème des concours.

M. Pruvost ajoute que cela crée de la gêne avec les horaires décalés entre les lycéens et les CPGE. M. le Proviseur répond que cela se gère sans trop de problème.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur clôt la séance à 20h07.